



LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR DE L'YONNE

N° 2 de février 2009

EDITO

Sommaire :

- éditorial
- compte rendu du CTPL
du 10 février 09
- Tableaux des dépenses
2008 et du budget initial
2009
- Tableau des effectifs
après le CTPL
- infos

**APRES LE 29 JANVIER
PREPARONS UN 19 MARS ENCORE
PLUS IMPORTANT POUR PESER SUR
LES DEBATS DU 18 FEVRIER!**

**Dans l'unité syndicale
interprofessionnelle pour réussir les
mobilisations dans la durée et obtenir
satisfaction.**

Pour :

- l'emploi
- le pouvoir d'achat
- les conditions de travail
- le service public

**Plus nombreux , nous pourrons obtenir satisfaction!
Rejoignez la CGT !
Adhérer est un premier pas vers une société plus juste.**

CONTACTS

Secrétaire: Alain GUYADER (permanent), tél: 06 32 07 36 03, a.guyader@wanadoo.fr.

Vos élus CGT en CAP :

En catégorie C: en AA1 : Karine CARPENTIER (Pont sur Yonne),
en AAP2: Marie Lyse BEURGAUD (Aillant sur Tholon),
en AAP1: Régis HIVERT (Vermenton) et Myriam BONHOMME (Sens Municipale).
En catégorie B: en C2: Nathalie FOURNILLON (Saint Florentin),
en C1 : Sophie NIEWIAROWSKI (Pont sur Yonne) et Bernadette CHANCEL (Chablis)
en CP : Ghislaine TRANCHON (Sens Agglo).

CTPL du 10 février 2009

suppressions d'emploisde crédits..... de missions, concentrations et ...suppressions de postes

Avant le CTPL, la CGT avait redemandé des informations complémentaires :

- le détail de l'absentéisme
- le bilan de de l'ORE par poste et service
- le détail l'ERD et ERR en 2008
- les copies des analyses budgétaires 2008 et des demandes de crédits pour 2009 des comptables

L'administration avait transmis quelques infos sur l'absentéisme, l'équipe de renfort et l'intégralité des courriers des comptables.

Le détail de l'ORE par poste nous a été adressé après le CTPL.

Dans sa déclaration liminaire, que vous trouverez en intégralité sur le site local , en tapant ou en cliquant : <http://www.tresor.cgt.fr/89/> la CGT est revenue sur la journée d'action du **29 janvier 2009**.

Dans la grève comme dans les cortèges, les agents de la DGFIP, confrontés aux enjeux de la dégradation de leurs missions, de leurs emplois, de leurs salaires, de leurs conditions de travail et à la logique régressive de la fusion DGI-DGCP, ont pris toute leur place.

A l'appel d'Eric WOERTH : « En temps de crise, plutôt que de faire grève, il faut se serrer les coudes » , ils ont décidé de se serrer les coudes pour la satisfaction des exigences sociales, pour l'augmentation des salaires, pour l'emploi, pour des services publics efficaces et disposant des moyens nécessaires pour accomplir leurs missions.

La CGT a rappelé que dans l'Yonne ce sont près de **69%** des agents des impôts qui ont cessé le travail et près de **43%** au Trésor avec 9 postes fermés et une grande nouveauté qui devrait interpeller nos directions : près de 40 % des agents d'encadrement (39% des A+ de l'ex-DGI et 40% des A de l'ex-DGCP) étaient en grève ce jour là.

57% à la DGFIP 89 : du jamais vu !

Pour la CGT, l'exigence de véritables négociations sur l'ensemble des sujets est plus que jamais d'actualité !

Les huit organisations syndicales réclament des mesures permettant de "donner la priorité au maintien des emplois dans un contexte de crise économique", "améliorer le pouvoir d'achat", et "réduire les inégalités dans les politiques salariales", "préserver et améliorer les garanties collectives", ou encore "réglementer la sphère financière internationale".

La CGT appelle les personnels à participer massivement à la prochaine journée d'action du 19 mars

La CGT a indiqué qu'elle interviendrait sur chaque point à l'ordre du jour (voir l'intégralité sur le site) et a demandé l'inscription des questions diverses suivantes :

- Crédits vacataires 2009
- Frais de déplacement de l'ERD
- Situation au service formation professionnelle

Suite à la déclaration liminaire de la CGT, Madame FRITSCH (TPG) a demandé des précisions sur les problèmes évoqués et a donné sa vision du fonctionnaire obéissant en cette période de suppressions d'emplois décidées et devant apprendre à faire autrement.... Beau programme !

C'est justement ce que conteste la CGT avec l'ensemble des autres syndicats au nom des principes de justice , d'égalité de traitement et d'accès des citoyens aux services publics.

1. LE PROCES VERBAL du CTPL du 15 décembre:

La CGT n'a pas participé au vote puisqu'elle n'y a pas siégé.

Elle est d'accord pour une alternance des convocations des organismes paritaires entre le matin et l'après-midi, mais il lui semble cependant plus judicieux de retenir le critère de l'importance de l'ordre du jour plutôt que celui du type de réunion.

L'administration demande aux syndicats de se mettre d'accord pour les réunions le matin ou l'après-midi.

La CGT a redemandé l'élaboration d'un calendrier prévisionnel des réunions, même si celui-ci n'est qu'indicatif, comme c'est d'ailleurs préconisé dans la charte du dialogue social afin de permettre aux représentants syndicaux de s'organiser et de préparer collectivement toutes les réunions.

Elle a rappelé qu'elle préfère que les réunions commencent le matin, une demi journée n'étant de toute façon pas suffisante pour préparer sérieusement un CTPL , cela permet de le préparer quelques jours avant et de contacter éventuellement les personnels.

NB : ce CTPL s'est terminé à 18h15 , cela ne permet pas à la délégation CGT d'analyser collectivement le déroulement , le contenu de cette importante réunion.

2. BILAN EXECUTION BUDGETAIRE 2008 :

* La CGT demande qu'à l'avenir le CTPL sur l'exécution budgétaire de l'exercice est lieu en septembre, afin de permettre la prise en compte d'éventuelles nouvelles propositions. De même, elle redemande que les montants des dotations (avec des formulations un peu plus explicites) soient communiqués au fur et à mesure

* Pour la CGT le budget initial en fonctionnement était insuffisant pour l'affranchissement, les locations, les frais de déplacement, la maintenance technique et des économies ont été faites en matière de fournitures, de télécommunications et une nouvelle fois pour les frais de poursuites.

* Les documents communiqués montrent aussi de fortes augmentations des dépenses par rapport à 2007 notamment pour l'affranchissement et les loyers, pour les frais de déplacements.

* Nous constatons que l'intégralité du budget a été consommée, mais un "report zéro" n'est pas le seul critère à prendre en compte pour évaluer une bonne gestion.

Ainsi, il apparaît une dépense supplémentaire de 67000 euros sur les locations immobilières résultant du paiement de 5 trimestres de locations sur un seul exercice.

De même pour le 13ème mois d'affranchissement : 70000 euros ! ! !

Ces crédits ont peut être manqué ailleurs.

Il se peut que les besoins de certains postes et services n'aient pu ainsi être satisfaits.

Les deux syndicats ont voté contre l'exécution du budget 2008.

3. BUDGET DE REFERENCE 2009 :

* Pour la CGT, les crédits de paiements 2009 sont en recul de 2.9% (- 59 053 euros) essentiellement du fait de la baisse des crédits informatiques.

* La CGT a apprécié la communication des budgets de référence 2009 par poste comptable, en effet l'étude du tableau comparatif des exécutions 2006 à 2008 en correspondance avec le budget 2009 a permis une bonne appréhension des chiffres et la communication de l'analyse des dépenses 2008 et des demandes 2009 des comptables **nous permettra de mieux juger du niveau de satisfaction des besoins exprimés.**

* Le tableau prévisionnel des **travaux** 2009 a été complété et commenté en séance. A retenir que dans le cadre de la création du SIP d'Auxerre, une place serait réservée à la Paierie Départementale.

*sur les **locations immobilières** : la CGT a demandé une situation globale dans le département , en effet il semble que les variations des loyers soient très diverses, l'étude des dernières prévisions et réalisations montre semble-t-il une stabilité pour 5 postes, une augmentation pour 8 et une baisse pour 7.

Nous ne paierons plus de loyers pour les postes fermés (près de 15 000 euros payés en 2008).

La CGT a fait part de deux notes du 1^{er} ministre du 16 janvier sur la politique immobilière de l'état.

Le premier paragraphe précise que la politique immobilière de l'état constitue un élément important de la modernisation des politiques publiques. Elle poursuit en effet plusieurs objectifs majeurs au plan local : fournir un cadre de travail adapté aux agents, accueillir dans de bonnes conditions les usagers des services publics, réduire le coût de fonctionnement des services

Quelle belle introduction !

La CGT a indiqué que des schémas pluriannuels de stratégie immobilière (SPSI) sont présentés par les préfets au comité d'administration (CAR) pour approbation par le préfet de Région, quand est-il pour le département ?

Elle s'est inquiétée d'y trouver :

- les propositions de fermeture de plusieurs de nos postes comptables en vu de réaliser quelques économies
- la réinstallation (tant attendue) de la Paierie départementale dans des locaux décents ? L'administration vient de nous répondre.
- les travaux d'isolation nécessaires dans plusieurs postes afin de faire les économies d'énergie préconisées ?

L'administration a confirmé la mise en œuvre de ces notes dans le département.

Puis la CGT a posé plusieurs questions sur différents postes pour connaître les modalités de calcul des budgets des postes comme pratiquement toutes les demandes des comptables ont été un peu diminuées pour tenir compte des ratios et notamment quand ils étaient inférieurs aux dépenses de 2007.

La CGT a demandé si, pour l'administration toutes les demandes actuelles sont susceptibles d'être satisfaites avec les prévisions 2009. Réponse : OUI

La CGT a voté contre le budget 2009 qui semble insuffisant et est financé par la suppression des emplois.

RECAPITULATION 2008 et PROJET 2009 par poste budgétaire

Poste budgétaire	budget initial 2008	dépenses 2008	budget initial 2009
Fluides	118 400	127 309	129 000
Nettoyage	62 537	63 785	65 760
Imprimés	21 326	20 656	21 000
Fournitures	118 821	107 055	112 000
Entretien immobilier	23 200	23 599	24 000
Maintenance technique	33 900	53 368	50 050
Télécommunications	67 040	55 745	60 000
Informatique fonctionnement	90 000	87 469	87 650
Affranchissement	504 500	551 739	521 800
Locations immobilières	284 482	337 812	265 349
Frais de poursuites	89 925	22 165	36 300
Sécurité fonctionnement	46 200	52 839	52 090
autres dépenses de fonct	40 000	34 236	32 370
Sous total fonct courant	1 500 331	1 537 777	1 457 369
Frais de déplacement	170 000	206 706	200 000
Charges diverses transport	15 000	24 741	15 000
Prestataires externes	20 000	17 832	18 000
Total fonctionnement	1 705 331	1 787 056	1 690 369
Travaux immobiliers	212 066	317 978	131 188
Matériel logistique	20 000	30 461	25 000
Matériel informatique	50 081	46 329	45 561
Mobilier	12 000	14 387	20 000
Autres immobilisations	0	0	0
matériel de transport	0	0	15 000
Réserve	41 693	0	55 000
Total général	2 041 171	2 196 211	1 982 118

4. VENTILATION EN B ET C DU REDEPLOIEMENT DES EMPLOIS :

Pour les mêmes raisons de fond qui l'ont amenée à boycotter le dernier CTPL, la CGT n'a pas pris part au vote sur ce point de l'ordre du jour, accepter les redéploiements revient à accepter les suppressions.

En effet, avec la crise actuelle, nous condamnons d'autant plus les suppressions d'emplois. Au niveau local, nous refusons les implantations ou suppressions par 1/2 emploi qui n'est qu'un moyen de minimiser l'ampleur du manque d'effectif.

La question est de savoir comment faire asseoir un agent complet sur une 1/2 chaise.

Le tableau des suppressions par service de la TG nous a été remis en séance, avec indication de plusieurs regroupements RECOUVREMENT, CEPL.

Madame Fritsch a indiqué, suite à notre demande, que les affectations multipostes existaient ailleurs mais qu'elle n'y était pas favorable.

Pour la CGT, l'évolution du rapport entre B et C est une bonne chose, mais elle se fait dans un contexte de suppressions des emplois qu'elle refuse. Elle s'est étonnée de la transformation d'emplois dans certains postes non touchés par les suppressions d'emplois, ce qui conduit à un nombre de B supérieur dans 5 postes.

La direction a reconnu qu'elle devait faire +3B et -13C et qu'il fallait donc les localiser à partir de quelques principes :

- petites postes : au moins 1 B
- poste RP sans adjoint
- puis le solde...

La CGT, comme prévu, n'a pas participé au vote , FO s'est abstenu.

Vous trouverez , page suivante, la nouvelle situation des emplois après le CTPL , ces emplois seront dorénavant utilisés pour les CAP locales de mutation, la prochaine ayant lieu le 20 février.

5. Réponses aux questions diverses posées par la CGT :

* Crédits vacataires : 84 mois seront répartis fin du 1^{er} trimestre

* Les frais de déplacement des agents de l'équipe de renfort sont maintenant calculés de la trésorerie du lieu de domicile et non plus de la trésorerie de rattachement.

* TG service formation prof :

Madame FRITSCH a expliqué pourquoi elle enlevait l'agent du service de la formation professionnelle sans être convaincante à un moment où la formation devient un outil essentiel pour la mise en œuvre des réformes de notre administration (mise en place des SIP, du GFU...) comme le lui a rappelé la CGT qui désapprouve sur le fond et sur la forme cette décision.

* Horaires variables des A :

Madame FRITSCH a annoncé qu'elle n'émettait pas un avis favorable pour que les A bénéficient des horaires variables, qu'elle envisageait de vérifier la situation dans le département et a indiqué que tous les adjoints dans les postes étaient au forfait....

Pour la CGT, cette question ne posait pas de problème puisque c'était un droit des agents de catégorie A .

Après multiples interventions syndicales et une suspension de séance à sa demande la TPG a fini par accepter les 2 demandes.

* L'administration rencontrera prochainement les agents de l'équipe de remplacement.

Les représentants CGT présents : Carine RIGNAULT, Claudine BEAU, Brigitte BEAUPOIL, Régis HIVERT et Alain GUYADER.

NOUVELLE SITUATION DES EFFECTIFS APRES LE CTPL

	rappel situation 2008			après CTPL 2009				
	B	C	total	supp d'emplois 2009	modif B	modif C	B pour 2009	C pour 2009
Aillant / Tholon	2	2	4	-0,5	-0,5		1,5	2
Ancy le Franc	1	2	3				1	2
Auxerre	9	11	20	0,5	0,5		9,5	11
Auxerre E H	6	7	13	-0,5		-0,5	6	6,5
Avallon	5	7	12				5	7
Saint Fargeau	4	5	9	-1		-1	4	4
Brienon	1	1	2				1	1
Chablis	3	3	6	-0,5		-0,5	3	2,5
Charny	1	2	3	-0,5		-0,5	1	1,5
L'Isle sur Serein	2	2	4	-0,5	-0,5		1,5	2
Joigny	4	6	10	-1		-1	4	5
Migennes	3	3	6				3	3
Saint Florentin	3	4	7	-1		-1	3	3
Tonnerre	4	5	9	0,5	1	-0,5	5	4,5
Toucy	3	3	6				3	3
Vermanton	3	4	7		1	-1	4	3
Paerie Dépt	5	7	12	1,0	1		6	7
Chéroy	1	2	3				1	2
Pont sur Yonne	3	4	7		1	-1	4	3
Sens Agglo	4	6	10				4	6
Sens Municipale	6	8	14	-0,5	1	-1,5	7	6,5
Sergines	1	2	3	-0,5		-0,5	1	1,5
Villeneuve l'Arch	1	2	3				1	2
Villeneuve/Yonne	2	3	5		1	-1	3	2
total	77	101	178	-4,5	5,5	-10	82,5	91
Comptabilité et C Q C	3	4	7	-1,5	-0,5	-1	2,5	3,0
Dépenses publique	2	1	3	-0,5	-0,5		1,5	1,0
Recouvrement- rec ctx	3	4	7	-0,5	0,5	-1	3,5	3,0
contrôle redevance	1	1	2				1	1,0
CEPL et ani et expertise SPL	4	4	8	-3	-1	-2	3	2,0
Dépôts et services financiers	3	3	6	0,5		0,5	3	3,5
Ressources humaines	3		3		-1	1	2	1,0
secrétariat et accueil		2	2					2,0
Logistique	2	2	4	-0,5		-0,5	2	1,5
Agents de service et gardien		3	3					3,0
Informatique Agt trait	0	1	1					1,0
Domaines	0	1	1					1,0
TOTAL TG	21	26	47	-5,5	-2,5	-3,0	18,5	23,0
ERD ERR	6	5	11				6,0	5,0
TOTAL département	104	132	236	-10	3	-13	107	119